
ALISSA COOPER: Bonjour. Il est 12h01 et on a beaucoup de travail à faire. Donc, je pense qu'on devait commencer directement. J'espère que tout le monde sera connecté. Je vois qu'Alice est prête à faire l'appel.

Donc, l'idée était de voir les noms de personnes qui étaient connectées à cette réunion. Sur Adobe Connect on ne va pas faire l'appel complet. C'est juste de voir qui est connecté. On planifiera la liste à la fin de l'appel pour vérifier si on a oublié de nommer quelqu'un qui était connecté à cet appel. Je voudrais quels sont les participants à cette réunion d'ICG qui ne sont pas connectés sur Adobe Connect également. Donc, si vous n'êtes pas connecté, faites-le nous savoir. Dites votre nom s'il vous plaît.

HEATHER DRYDEN: Bonjour, je me reconnecterai sur Adobe Connect. Dans ce cas, [inaudible 00:01:10] je ne suis pas connecté.

ALISSA COOPER: Est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre qui n'est pas connecté sur Adobe Connect?

MILTON MUELLER: Je suis dans la réunion mais je ne suis pas inclus dans les notes. Je vois que vous notez les assistants. Je ne suis pas sur votre liste. Et me voilà.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

RUSS MUNDY: Pareil que Milton. Je ne suis pas sur la liste.

DANIEL KARREBERG: C'est pareil pour moi.

ALISSA COOPER: Bien, je pense qu'on a la plupart des participants. A ce point-là, on mettra à jour cette liste à la fin de l'appel en tout cas. On vous remercie d'avoir rejoint cet appel. Il est 5h du matin chez moi. Donc, c'est très bien si tout le monde pourrait parler doucement. Comme Alice et moi avons sur la liste de diffusion, on s'occupera de la fonctionnalité de la réunion sur Adobe Connect. On s'occupera également de la queue d'intervenants. Donc, si vous voulez prendre la parole, levez la main pour entrer dans la queue. Si vous n'êtes pas sur la réunion, vous n'êtes pas connecté dans la salle Adobe Connect, vous ne pourrez pas lever la main et faites-le nous savoir.

On a 30 personnes à 2h. On a un bon nombre de points dans notre ordre du jour. Donc je vous demanderai d'être bref et direct. L'idée est que tout le monde ait la possibilité de pouvoir contribuer. On commencera à travailler aujourd'hui avec les présentations des personnes qui n'ont pas participé à notre réunion de Londres afin que tout le monde se connaisse. Donc, on leur donnera la possibilité de se présenter, de dire où le travail? Qui s'est qui les a nommés? Comment ils ont été élus et si c'est l'ICANN qui finance leur voyage ou pas.

Donc, si vous n'étiez pas à Londres, s'il vous plait, on vous invite à vous présenter ou alors si vous êtes sur l'appel et vous n'étiez pas à Londres, alors allez-y, présentez-vous.

JANDYR DOS SANTOS: Bonjour.

ALISSA COOPER: Merci Jandyr.

JANDYR DOS SANTOS: Bonjour à tous. Je voulais exprimer à quel point je suis content d'avoir rejoint cet appel. Je suis le représentant pour l'Amérique Latine et les Caraïbes. Donc, je me présente. Je travaille au Brésil dans le secteur du [inaudible 00:04:55] en 2000. J'ai travaillé au ministère au Brésil et avec l'association pour la gouvernance brésilienne. J'ai été nommé par le GAC pour participer ici. J'ai été ancien membre et représentant d'autres secteurs et donc, j'espère pouvoir donner de l'équilibre aux discussions et donner d'autres points de vue et garantir que l'industrie soit bien représentée.

On comprend le travail de l'équilibre des propositions et la participation de différentes communautés ICG ne veut pas dire que le GAC ne va plus s'engager au processus communautaire. Merci.

travaille également pour l'agence de sécurité de réseaux européenne. Mais le travail et les conditions pour la mise en place du TLD européen également. Les dernières politiques de la Commission européenne concernant la gouvernance internet m'ont occupé également et je suis nommé dans le GAC. Et bien évidemment, je ne reçois pas des fonds de l'ICANN pour voyager, mais j'ai un soutien partiel. Je pourrais demander du soutien partiel pour l'avenir.

ALISSA COOPER:

Merci. S'il y a quelqu'un d'autres, présentez-vous. Je passe alors la parole à Joe qui va parler des présidents et de leurs rôles.

JOSEPH ALHADEFF:

Merci. Comme j'ai dit hier soir, le vote était complet. Alissa est nommée présidente à l'unanimité. Le vice-président était un poste qui a été très discuté. On a plein de candidats très qualifiés, mais les vice-présidents sont Patrick et moi-même. On remercie tout le monde d'avoir participer. On sollicite le vice-président et notre présidente également. Quant au rôle, Alissa, je pense peut être mieux de le discuter plus tard parce qu'on a un document concernant les rôles sur lesquels les personnes ont fait des commentaires toutes favorables, mais concernant le processus qu'on discute, comment atteindre le consensus? Et peut-être que le président pourrait avoir un rôle dans la construction de développement du consensus.

Donc, je voulais m'assurer que ces rôles de président et de vice-président reflètent correctement les fonctions qui pourraient être

ajoutée aux différentes fonctions afin d'atteindre le consensus. Je pense qu'on était tous d'accord que ça n'était pas aux fonctionnaires ou aux présidents d'atteindre le consensus, mais d'avoir un consensus approximatif en tout cas. Je voudrai que l'on montre correctement parce qu'on senti sur la liste et à la réunion de Londres que les rôles des différents fonctionnaires étaient plutôt administratifs non pas de prise de décision, qui s'agissait de rôles, qui s'occupait de l'organisation des réunions, de convoquer les personnes, d'animer les réunions et qu'on avait différents points de l'ordre du jour qui devaient être capturées. Donc, peut-être qu'on pourrait ne pas discuter ce point-là jusqu'à ce qu'on sera sur le document des rôles une fois qu'on aura fini avec ce processus de consensus.

ALISSA COOPER:

Merci Joe. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires sur ce que Joe propose? Je ne vois pas de mains levées. Donc le point suivant de notre ordre du jour et merci Joe d'avoir dirigé ce processus. Je suis contente de voir tout le monde s'occupe des fonctions qui leurs correspondent et de participer. On reviendra donc aux notes de la réunion. Une personne me notifie.

JOSEPH ALHADEFF:

Pardon, je voulais ajouter quelque chose. Alissa, pour le processus Heather a dit que le GAC ne votera pas sur ce genre de questions comme le consensus. Donc ce serait peut-être une question qu'on devrait répondre que ce soit concernant le concept des fonctions des fonctionnaires ou concernant le consensus et si qu'il y a un officier qui

ne va pas participer à une décision concernant l'aspect spécifique de notre processus. Devrait-on considérer si cela affecte ou pas la quantité ou le concept du nombre suffisant des personnes qui participent au processus parce que s'il y en a 5 personnes qui ne participent pas ou sept personnes qui disent qui ne vont pas participer au processus, cela affecte-t-il la façon dont on espère voir des résultats ou pas?

ALISSA COOPER: James?

JAMES BLADEL: Merci. Je voulais soutenir cette question de Joe. J'étais attiré également par la question de Heather d'hier concernant la participation et des rôles et si cela allait ou pas avoir un impact sur le résultat des discussions pour ce qui est du consensus spécifiquement et si on devrait considérer ces décisions comme des absences pour le processus de prise de décisions ou pas. Je ne voudrai pas mettre Heather en évidence. Je ne sais pas qu'elle pourrait nous expliquer un peu plus ce qu'elle a dit hier et comment comprendre la participation des délégués du GAC aux différentes activités?

ALISSA COOPER: Merci James. On demandera à Heather de nous expliquer cela plus tard. Jean- Jacques n'a pas l'audio connecté en ce moment et il voulait faire un commentaire concernant le vote obligatoire. Mais on reviendra à cette question plus tard dans notre ordre du jour avec le vote obligatoire. Donc, on va essayer de résoudre ces problèmes audio pour

Jean- Jacques. Et j'en prends note. Est-ce qu'il y en a d'autres commentaires concernant ce point-là avant de continuer?

Bien, alors le point suivant de notre ordre du jour que vous avez sur l'écran est la charte. On a quatre documents qui ont été envoyés. On a les procès-verbaux de notre première réunion en personne à Londres. C'est Samantha qui a pris ses notes et on a également le document de ces informations sur nous-même. On a eu ces documents disponibles depuis un bon moment, donc, j'espère voir si quelqu'un a des commentaires à faire concernant ces documents. Autrement, on pourrait demander au personnel de l'ICANN de les publier sur leur site web.

Alors, y-a-t-il des commentaires concernant ces quatre documents?
Kuo?

KUO-WEI WU: Je ne vois pas mon nom sur le procès-verbal sur le rapport entant que liaison. Sur la liste des liaisons, vous n'avez qu'Elise. Mon nom n'est pas là.

ALISSA COOPER: Pardon, dans quel document?

KUO-WEI WU: Sur celui qu'on a sur l'écran, vous voyez?

ALISSA COOPER: Ah, pour l'appel de juillet. C'est noté. On demandera à Alice de vous ajouter à la liste. Russ Mundy?

RUSS MUNDY: Oui, dans le document qui est une matrice, je voudrai ajouter que je vais demander des fonds de l'ICANN dans la partie finale, dans la remarque finale.

ALISSA COOPER: Merci. Samantha, prenez-en note s'il vous plait. D'autres commentaires? Oui, Mohamed?

MOHAMED EL BASHIR: Merci Alissa. Je voudrai bien comprendre ce que vous proposez. Vous nous demander de faire nos dernières remarques concernant ces discussions concernant les documents qu'on a à discuter lors de cet appel.

ALISSA COOPER: Oui, c'est bien ça. On a donc le procès-verbal, la transcription de l'appel et on a des procès-verbaux des deux jours des réunions de Londres et la matrice.

MOHAMED EL BASHIR: Merci.

ALISSA COOPER: Joe?

JOSEPH ALHADEFF: Oui, je voulais faire un éclaircissement, c'est que je pourrais demander de fonds à un moment donné. Donc, je voulais que l'on corrige cela et d'autre part, je dirai que bien que nous allons représenter l'ICC, on s'engage également à sensibiliser également les communautés qui ne font pas partie de l'ICC, mais avec qui on a des rapports pour qu'ils soient informés du processus. Donc, on voudra que cela soit ajouté au document également.

ALISSA COOPER: Merci Joe. D'autres remarques? Alice et Samantha vont faire ces modifications et nous allons publier ces documents sur les sites web. Donc, on vous remercie tous de ces commentaires que vous avez faits. Maintenant, le point suivant est le processus de consensus, le processus consensuel et je donne la parole à Wolf.

WOLF-ULRICH KNOBEN: Vous m'entendez?

ALISSA COOPER: Oui, on vous entend.

WOLF-ULRICH KNOBEN: Donc sur le point numéro 2, on voit les directives. C'est un document sur lequel on a travaillé. Il est possible.

ALISSA COOPER: Pardon Wolf, on ne vous entend pas très bien. S'il vous plait, pourriez-vous parler un peu plus fort.

WOLF-ULRICH KNOBEN: Vous m'entendez mieux?

ALISSA COOPER: Oui, c'est mieux.

WOLF-ULRICH KNOBEN: Je voulais alors discuter avec vous autant que possible sur le processus consensuel et j'essaye d'ajouter autant que possible les différents commentaires que vous avez fait, que vous m'avez fait parvenir, mais il reste des questions principales, fondamentales qu'il faut qu'on discute. Je vous rappelle tous que cette version préliminaire était préparée sur la base des discussions des lignes directrices du groupe pour atteindre le consensus ou pour la prise de décision et la possibilité d'atteindre le consensus aujourd'hui est essentielle. Donc, on a préparé cette version préliminaire. On a adopté une directive pour les aspects liés à la prise de décisions. On a des recommandations qu'on a ajoutées. A la GNSO, on parle des recommandations de base et on établit d'abord les différents types de consensus: \le consensus plein, le consensus approximatif.

Donc, on a fait des commentaires sur la liste concernant ces deux consensus. On a un consensus qui est en fait déclaré être un consensus, un consensus approximatif et un consensus plein. Donc, pour le consensus qui est déclaré consensus, on va l'appeler recommandation par consensus. Ça veut dire consensus à 100%, mais qui a plutôt une recommandation qui serait la décision minoritaire qui devrait être extraite des discussions et on devrait donc établir une ligne qui établit cette différence justement entre les différents types de consensus. Ça pourrait être par la quantité des membres qui ont voté donc par des numéros.

Pour ce qui est des questions politiques, si ce sont des questions spécifiques de différents groupes ou de différents parties prenantes spécifiques ou alors pour voir comment on peut aller de l'avant sur la base des discussions qu'on a eu. Et puis d'autre part, on devrait passer à la page numéro 2 pour continuer notre discussion ici. Voilà, donc on a la méthodologie pour la prise de décisions pour laquelle on a deux propositions. Au début, du point on a ce qui est proposé, puis l'alternative.

Donc, je comprends ici que la différence est principalement la différenciation des différentes questions pour lesquelles on a des propositions et des alternatives proposées pour lesquelles on a des personnes qui s'opposent et pour lesquelles on a des exceptions. Il faudrait voir ce qu'on veut garder pour ce document. Donc, le principal est de trouver qui s'est qui va agir pour ces genres d'institutions. Et on devrait décider autant de possible ces questions sur la liste de diffusion sans désigner personne, mais les conclusions donc devraient être

atteintes lors des réunions que ce soit en personne ou par téléconférence.

L'idée, je répète, est d'avoir simplement des diffusions sur la liste des diffusions et pas des décisions. Normalement, il est nécessaire d'avoir la majorité des membres du groupe pour ces réunions et autant de représentations de différents groupes de parties prenantes que possible. Donc, on a par exemple différents groupes de parties prenantes ici, les auditions d'industries par exemple aux différents secteurs. Il devrait y avoir un certain niveau de représentation de chaque groupe de parties prenantes que possible. Donc, on essayera maintenant de passer à la discussion qui nous semble correcte.

ALISSA COOPER:

Et j'ai Paul Wilson dans la queue ou alors c'est vous que vous voulez gérer la liste d'intervenants.

PAUL WILSON:

Je n'ai pas très bien compris pourquoi on a la version préliminaire du document et pas la version trois. La version trois, moi, je vais ajouter mes commentaires. Donc, je proposerai peut être la rédaction des points que je vous ai fait parvenir. Pour la partie des commentaires, ça suscitera sans doute moins de discussions, mais je ne sais pas si je devrai ajouter mes commentaires à la version deux, c'est ça?

WOLF-ULRICH KNOBEN: Oui, moi j'ai envoyé cette version dont vous parlez, mais je ne vois pas, je ne sais pas ce que je vois sur l'écran. Je ne sais pas pourquoi. Alissa, pourriez-vous nous confirmer si vous avez bien reçu la nouvelle version. Vous avez la main levée.

ALISSA COOPER: Pardon, c'est Alice qui partage en ce moment le document non pas moi et donc je ne sais pas très bien ce qu'elle affiche sur l'écran.

UNIDENTIFIED FEMALE: je viens de partager les fonctions de contrôle du document. Donc, vous pouvez vous déplacer vous-même.

ALISSA COOPER: Mais c'est bien la version 3 du document que vous affichez?

UNIDENTIFIED FEMALE: Oui.

ALISSA COOPER: Alors, c'est la version 2 ou la version 3 qu'on a?

UNIDENTIFIED FEMALE: C'est la version la plus récente. C'est ce que Wolf m'a fait parvenir.

ALISSA COOPER:

Merci.

PAUL WILSON:

Vous êtes en train de projeter la version 3 PDF, alors que la version 3.doc est dans le dossier dropbox auquel j'ai accès. Oui, vous l'avez ajouté il y a près d'une heure maintenant.

WOLF-ULRICH KNOBEN:

La dernière version est à l'écran.c'est ce dont on parle. Donc, j'aimerais vous dire que si vous avez des commentaires sur cette version n'hésitez pas à le faire. Peut-être qu'il y a un chevauchement par rapport à la version 2. Mais ce n'est pas un problème

ALISSA COOPER:

Oui, ou peut-être que vous pourriez simplement faire vos commentaires.

PAUL WILSON:

Oui, en fait, une nouvelle proposition de réaction. Donc, la proposition alternative c'est de voir la structure et d'ajouter en termes de précisions la dernière partie concernant l'ICG, la structure de l'ICG. Une petite minorité n'était pas d'accord par rapport à cela et j'ai proposé une nouvelle version qui me paraissait assez ambitieuse. C'est, en fait, la définition américaine des conditions requises.

WOLF-ULRICH KNOBEN: Bien, merci. Je vais le prendre en considération. Le point suivant.

ALISSA COOPER: oui, je suis également dans la queue, je souhaite intervenir après, mais Milton souhaite intervenir d'abord.

WOLF-ULRICH KNOBEN: Pouvez-vous m'entendre.

MILTON MUELLER: Tout d'abord, vous ne devriez pas être surpris parce que les gens n'aient pas encore eu le temps d'avoir cette nouvelle version puisque vous l'avez téléchargé il y a une heure. Par rapport à la proposition qui a été faite, je crois que cette proposition permet également de simplifier la rédaction, mais je ne suis pas sûr de vouloir dire même je suis en faveur de l'idée d'un groupe au sein de l'ICANN. Je ne suis pas sûr que je sois prêt à dire à 100% que ces membres devraient être appelés à parvenir à une conclusion.

Donc, si tout le monde n'est pas d'accord avec une solution en particulier, il ne s'agit pas pour autant de la supprimer. Mais l'idée que l'ICG doit être aussi transparent que possible est bonne. Et la chose que je pourrai dire à Wolf c'est que peut être qu'on pourrait modifier cette rédaction dans le sens de dire modifier pour que je sois acceptable pour tous. Identifier et non pas modifier.

WOLF-ULRICH KNOBEN: Merci Milton. J'aimerais comprendre. En fait, vous êtes d'accord avec la proposition de Martin. Donc, vous suggérez de garder la rédaction précédente?

MILTON MUELLER: Oui, la nouvelle rédaction que nous avons sur Adobe plutôt que la rédaction initiale est meilleure. Donc, on pourrait modifier cette proposition pour qu'elle soit acceptable et pour modifier et revenir à la rédaction précédente. Merci.

WOLF-ULRICH KNOBEN: Merci. Joseph.

JOSEPH ALHADEFF: Oui, merci. Ma préoccupation porte sur le fait que je n'ai pas de problèmes pour dire que la communauté de clients ou la communauté opérationnelle a un rôle particulier à jouer, une place particulière à occuper et qu'elle doit participer par rapport à la participation de ces participants au sein de notre groupe et que tous les membres de la communauté ne font pas partie de notre groupe, mais que les représentants de cette communauté sont partie du groupe. Donc, je comprends parfaitement pourquoi cette communauté doit jouer ce rôle.

Ma préoccupation est la suivante: lorsqu'il y a de plus en plus de décisions qu'il s'agisse de faire appel à une minorité, il existe la possibilité qu'un petit groupe puisse être représenté ou puisse

représenter la majorité des utilisateurs finaux commerciaux et non commerciaux parce que du point de vue numérique la représentation n'est pas la même et déséquilibrée. Et si une grande partie d'un groupe a une préoccupation particulière alors c'est un problème aussi au niveau du consensus lorsque cette décision est acceptée au niveau plus général. Donc, il faut trouver une solution pour que cette organisations ne soit pas prise en otage qui est liée des groupes des représentants qui soient limitée ou petites et qui il y ait de groupes plus grands mais il faut trouver une solution pour pallier ce problème et c'est une solution qu'on n'a pas encore trouvé.

Je suis désolé d'admettre que je ne sais pas qu'elle est la solution à ce problème. Donc, il faudra peut-être revoir le pourcentage de représentativité. Combien d'organisations font partie du consensus? Peut-être que de cette manière on pourra trouver une solution à ce problème.

WOLF-ULRICH KNOBEN:

Merci Joe. Alors, par rapport au commentaire de Jean-Jacques, j'aimerais reprendre ce qu'a dit Jean-Jacques sur le chat à la fin de la transcription. L'un des problèmes essentiels consiste à trouver et mettre en place des conclusions efficaces et c'est également lié au rôle spécifique de la communauté ou des parties prenantes ou qui ce soit. Donc, si vous regardez, il y a 13 représentants RSAC, GNSO etc. qui jouent un rôle particulier et combiné et là je parle du ccNSO et du GNSO.

Donc, il serait utile de trouver un moyen de permettre à ces groupes d'avoir un rôle spécifique. Donc, ça c'est pour reprendre le commentaire de Jean-Jacques sur le chat. Jean-Jacques?

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Oui. Pouvez-vous m'entendre?

WOLF-ULRICH KNOBEN: Oui.

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Merci. Deux commentaires. Je crois que c'était Joe. Je ne suis pas sûr parce que les noms n'ont pas été annoncés au début des interventions. Donc, Joe, semble-t-il, proposer des groupes représentés. J'ai peur que cela nous mène à une faiblesse par rapport aux positions exprimées. Il faut revenir à l'idée selon laquelle un certain nombre de membres de l'ICG ont été nommé. C'est ce qui compte dans le fond. Toute l'idée des consommateurs, des clients et des communautés est importante du point de vue des entités opérationnelles bien entendu, mais je serai le souligner suffisamment, il ne faut pas pour autant éliminer ou biffer d'autres éléments importants dans notre groupe, c'est-à-dire les utilisateurs de la communauté. Ça c'était mon premier point.

Le deuxième point par rapport aux gens qui figurent à l'écran, aux textes qui figurent à l'écran et j'aimerais voir le point 4 par rapport à la méthodologie. Il s'agit de la partie intitulée principe deuxième paragraphe qui porte sur le fait que toute forme de votation etc.

J'aimerais inclure ici un texte disant qu'un membre de l'ICG peut demander qu'un vote ait lieu sur un thème quelconque ou quelque chose de ce genre parce que il ne s'agit pas de dire simplement que le vote n'est pas une bonne chose. Le vote est une bonne chose et pourquoi je le dis parce que dès le début de nos travaux conjoints, j'ai demandé que le vote soit installé sur un nombre limité de questions.

L'une consistait à décider de la structure de la présidence. Cela, on l'a réglé. D'ailleurs, j'en profite pour féliciter les personnes qui ont été élues, mais il peut encore exister des cas où il serait beaucoup plus clair d'organiser un vote. Tout le monde a l'obligation de participer au vote peut dire oui ou non ou s'abstenir. La personne qui s'abstient de fournir ou non une explication à son abstention. Donc, c'est ma proposition d'ajout sous le point principal.

WOLF-ULRICH KNOBEN: Merci beaucoup Jean-Jacques. Je crois que nous n'avons plus beaucoup de temps à consacrer à ce point, mais Alissa voulait intervenir. Par rapport à la proposition de Martin, on pourra peut-être après y revenir et poursuivre pour l'instant la liste de nos points à traiter.

MARTIN BOYLE: Oui, il y avait une liste de personnes qui souhaitait intervenir et qui ont patiemment attendu leur tour. Alissa voulait intervenir d'abord?

MARTIN BOYLE:

Merci beaucoup Alissa. Alors, tout d'abord parce que j'ai suggéré l'ensemble des principes initiaux, j'ai souhaité intervenir et je suis satisfait de la proposition de rédaction. D'ailleurs, j'en profite pour remercier Milton d'avoir fait référence à l'importance de parvenir à une certaine forme de consensus en idiotifiant la manière de trouver des modifications qui seraient acceptables pour tous et l'inclure dans la version finale. J'étais assez réticent à l'idée de finir par être obligé de voter lorsqu'il y a une équilibre délicat entre différentes postions. Pourquoi? Parce que finalement on a au bout du compte des perdants et des gagnants et la majorité gagne et donc, certains ne sont pas pris en compte et on ne peut pas atteindre un bon équilibre.

Cela étant dit. L'idée selon laquelle on peut parvenir à un accord. Oui, effectivement. Je crois que c'est une manière de dire bien. Il y a des sauvegardes, mais revenons au fait que je préférerais de loin ne pas le faire parce qu'il y a des très bonnes raisons ou le faire seulement s'il y a des très bonnes raisons. Ou si la présidente et les coprésidents souhaitent le faire. Donc, voilà les commentaires que je souhaitai faire par rapport à cette question.

WOLF-ULRICH KNOBEN:

Merci Martin. Alors, est ce que vous pouvez baisser votre main?

ALISSA COOPER:

oui, je vais réserver mon commentaire pour plus tard. Donc, je vais baisser la main. Si vous avez besoin d'avancer. Nous avons la question précédente de Heather par rapport au GAC, au vote. Donc, il serait

important d'écouter son point de vue, son commentaire, son intervention avant de passer au point suivant.

WOLF-ULRICH KNOBEN: Merci. Heather au micro.

HEATHER DRYDEN: Merci beaucoup. Je serai très brève. Par rapport à ce point d'un point de vue général, je crois que la GAC a été hésitant par rapport à cette question de vote et je parle d'une manière générale. Et l'idée du point de vue gouvernemental c'est de se concentrer sur le consensus, de travailler sur la base de consensus et on entend des commentaires sur l'accent qui doit être mis sur le fait de travailler vers un consensus et sur ce processus. Donc, du point de vue général c'est sur quoi nous souhaitons nous concentrer pour parvenir à des décisions par rapport à ce travail de consensus. Puis, plus spécifiquement, par rapport à la question de ce que j'appellerai une question plus précise, plus pointue. Le processus pour élire tel ou tel candidat.

Si vous votez sur une question très pointue, il est probable que les participants du GAC qui se sont proposé de participer à l'ICG, vont pouvoir voter. Lorsque nous avons notre réunion à Londres, les personnes qui sont proposées du GAC n'étaient pas là pour exprimer leurs points de vue et donc cela nous ramène à la question de voter sur une question particulière ou spécifique. Par rapport à la question spécifique du consensus, il est possible que le groupe de contact et que les participants d'ICCG, du GAC et que le leadership du GAC doivent

transmettre un point de vue. Il est possible qu'il existe plusieurs options ou des points de vue particuliers exprimés. En tout cas, plus d'un point de vue, plusieurs points de vue au sein de l'ICG. Mais, je crois que ça c'est quelque chose de positif. Et ça nous permet d'avoir davantage de contributions sur des questions de fond.

Le GAC engage les gouvernements individuels, mais également les personnes et donc, cela étant dit il est clair qu'il y a des gouvernements individuels qui souhaitent participer ou transmettre leurs points de vue et on a une discussion sur les commentaires publics qui peut vous être transmises. Pour ma part, j'ai trouvé cela très utile d'écouter les commentaires de Joe et la question posée par rapport à son commentaire. On en a bien pris note et le fait que les participants du GAC vont exprimer leurs points de vue ou ne vont pas participer au vote. Sachez qu'ils vont faire leur possible pour expliquer les raisons de leur vote parce que l'idée c'est de contribuer au débat. Merci.

WOLF-ULRICH KNOBEN:

Merci beaucoup Heather. J'aimerais revenir sur un point souligné par Alissa. Nous aimerions avoir une base claire pour savoir vers où nous allons. Si vous essayez de trouver un consensus, la question est de savoir comment parvenir à une conclusion. Ça, c'est la première chose. Ensuite, savoir comment le vote ou la manière d'exprimer son point de vue va être gérée. Ça, ça doit être très préparé dans le document d'une manière un peu plus claire et organisée. Ça, d'une part. De l'autre, s'agissant du vote ou du sondage, quel que soit le nom que vous lui donniez, que les gens préfèrent l'une des choses ou l'autre devons-nous

définir ces cas ou pas. J'aimerais aussi souligner cela et un point qui a été évoqué, peut-être l'ajouter sur cette liste.

ALISSA COOPER:

Merci beaucoup Wolf. Je crois que c'était une discussion très productive. On doit pouvoir résumer toutes ces discussions, la reprendre et le passer au point suivant. On n'a plus beaucoup de temps à dédier à cette question. Peut-être qu'on pourrait répondre à certains de ces points sur la liste de publipostage. Je sais que certains doivent prendre leurs avions pour aller en Turquie d'ici la semaine prochaine, au milieu de la semaine prochaine, pour dire leurs points de vue, faire des suggestions en ayant tout cela présent à l'esprit.

Moi, pour ma part, j'ai fait des suggestions. J'aimerais quels sont les suggestions des autres d'ici la semaine prochaine. Alors, passons maintenant à la discussion sur la charte.

JARI ARKKO:

Bien je vais vous présenter ce document. Alors, j'ai étudié tous les commentaires, mais si j'en ai oublié, n'hésitez pas à me dire. Alors, je le ai divisé par catégorie puis j'ai indiqué les quelques commentaires qui de mon point de vue étaient plus liés à des solutions d'ici l'année prochaine plutôt que à la charte en elle-même. Donc, si vous regardez à l'avant dernière page, vous verrez les modifications dans ces documents. Il y en a peu et ensuite, je vais vous parler d'autres questions qui, d'après moi, ne devraient pas être modifiés. Et l'idée c'était que si vous aviez une grande objection à faire, alors il fallait

penser à proposer une nouvelle rédaction. C'était ma recommandation. Maintenant, il vous revient de le faire ou ne pas le faire, mais c'était ma recommandation effectivement.

On s'est mis d'accord sur le fait qu'il fallait analyser cela. Bien, les quelques points qui figurent ici à l'écran concernent les autres contributions que nous obtenons de la part des autres communautés opérationnelles. Alors, en fait, on ne fait pas forcément grand état de ces contributions et l'autre point qui est apparu plusieurs fois c'est de savoir si ces commentaires ou contributions devraient être documentées ou pas. Cela ne retire pas le poids de ces recommandations. Et ça c'est lié au processus fondé sur le consensus. Il en va de même par rapport à certaines demandes qui nous sont parvenues par rapport au lien avec les débats sur la responsabilité.

Je ne sais pas s'il y'a un point dans la charte qui pourrait être lié à cela. Ensuite, si la communauté a un besoin de modifier ou mettre à jour sa propre vision, cette mise à jour devrait être représentée à la communauté globale, donc, pour présenter ces propositions. Je crois que c'est raisonnable.

Il y'a eu un certain nombre de modifications en termes de forme, que ce soit quelque chose d'obligatoire ou pas. Et ensuite, un commentaire sur le fait qu'on devrait être plus spécifique par rapport à la relation entre nos travaux et ceux du groupe sur la responsabilité.

Je crois que l'une des manières d'y parvenir ce serait d'ajouter un texte où on évalue les propositions et nous indiquons que le concept général doit traiter les thèmes liés à la responsabilité, et pas tous les aspects liés

à la responsabilité, mais les aspects liés à la responsabilité qui tiennent aux fonctions IANA, enfin par rapport aux commentaires concernant le temps à louer au commentaire, on a pris l'exemple du fait que la charte a été présentée il y'a des mois maintenant.

Mais, encore une fois c'est quelque chose qui est en cours. Donc, c'est une bonne chose d'essayer de diviser les tâches et donc, j'aimerais voir maintenant les modifications et les commentaires.

Bien, donc voilà la charte, on n'a pas de grosses modifications ici. Vous savez tous quelle est la première modification qui a été apportée, c'est la partie qui a les exigences de responsabilité. C'est le travail qu'on a préparé, on dit que l'ensemble doit inclure suffisamment de mécanismes et responsabilités pour pouvoir opérer la fonction IANA.

Et puis juste un peu plus bas, on dit que l'on a besoin de modification pour la communauté et les mises à jour font l'objet de la même vérification et de révision du processus consensuelle que les propositions initiales.

Et puis sur la dernière page, j'ai éliminé le mot « degré » quant au partage d'informations et puis quant au site web, on met à jour cela.

Donc, voilà les commentaires qu'on a relevés. Il doit y avoir d'autres modifications à faire, mais ça serait peut être un bon moment pour voir s'il y'aurait d'autres modifications à faire. Donc alors Alicia c'est vous qui gérez la queue ou moi?

-
- ALISSA COOPER: Non, allez-y vous pourrez le faire. Jari Arkko vous prenez la parole.
- JARI ARKKO: Alors, est ce qu'il y'a des commentaires, est ce qu'il faut que je fasse quelque chose pour vous permettre de prendre la parole?
- ALISSA COOPER: Non, on devrait pouvoir parler tout simplement.
- JANDYR DOS SANTOS: Bien, on vous remercie d'avoir préparé ce document et cette présentation. C'est bien vrai au micro. La représentation de ma région devrait être suffisante et j'aimerais revenir sur la suggestion que le travail devrait être à travers la communauté pour ce qui est lié au paramètre du protocole, des noms de domaine, des adresses IP.
- Donc, il pourrait y avoir une application de politiques publiques. Donc pour ce qui est des questions opérationnelles de la fonction IANA, je pense qu'on devrait établir le ICG et puis les opérations des ICG n'étaient pas de diriger des perspectives générales, si ce n'était qu'une perspective technique sur le soutien gouvernementale.
- Je comprends que la communauté du cc est mondiale et que chacun devrait s'occuper de l'assistance du nom de domaine. Mais, on a une possibilité d'avoir des problèmes avec ces communautés.
- Donc, si on a des fonctions de noms de domaine pour la communauté mondiale multipartite, on devrait avoir des motivations non seulement
-

techniques mais aussi politiques et je pense qu'au moins dans mon pays, ce n'est pas le cas, on a des motivations techniques uniquement mais qu'on devrait prendre les dispositions nécessaires de les établir pour pouvoir donner un sens plus petit aux discussions. Je le dis parce que cela est tout à fait compatible avec l'annonce de la NTIA.

L'annonce qui ne devait pas avoir de gouvernement impliqué, mais plutôt que la solution devait être marquée par une forme et informée par un gouvernement par tous les secteurs. Donc, voilà ce que j'aimerais contribuer à la discussion.

JARI ARKKO:

Non, je suis tout à fait d'accord avec vos remarques, mais vous avez dit également que vous vous attendiez à travailler avec la GNSO, et la ccNSO, etc. Donc, la question est si vous avez une idée spécifique des points qu'on n'a pas abordés dans la charte, alors est ce que vous vouliez exprimer d'autres points de vue?

JANDYR DOS SANTOS:

Oui un commentaire qui ne vient pas du GAC, c'est un commentaire de mon pays, je voudrais que l'on travaille ensemble avec l'acte de la ccNSO et la GNSO pour pouvoir aborder ces aspects techniques, c'est ce qu'on a voulu dire à travers nos commentaires pour la charte. Merci.

JARI ARKKO:

Oui, il me semble que vous pouvez le faire. Donc, en avant ok.

JAMES BLADEL: Milton Miller prend la parole.

MILTON MUELLER: Je suis Milton Mueller, représentant du groupe de la GNSO. Dans les commentaires, j'ai entendu le commentaire de [Jandyr] et je comprends on a dit ça en commentaire.

Mais pour ce qui est de l'intégration de ce commentaire au document en tant que modification, je suis d'accord avec ce qui a été proposé et donc pour revenir à la question de la responsabilité, je comprends que ce n'est pas le but de la charte de mettre en place un mécanisme.

Donc, ce qu'on dit est qu'il y a des règles, des régulations, des statuts constitutifs et que donc, il y a des personnes qui font des commentaires avec leurs inquiétudes, et donc on doit s'occuper du processus de responsabilité et de transparence. Il y'a un niveau pour les propositions de la NTIA auquel on voudrait se placer.

Ce sont les normes de l'ICANN, il y'a des propositions spécifiques pour la transition IANA, la transition de la supervision des fonctions IANA et pour d'autres mécanismes et d'autres processus. Ce qui fait penser au commentaire qui a été fait tout à l'heure sur les questions de politiques publiques associées à la transition de la supervision des fonctions IANA avec la transition de cette supervision du conseil IANA, on implique les gouvernements, ils participent aussi xxx mais ils collaborent côté de la communauté ICANN, et l'idée est de pouvoir en finir avec la situation actuelle ou les fonctions IANA pour gérer par exemple le gouvernement.

Et puis l'IETF, le monde de la communauté l'ICANN: Ils devraient tous faire partie de cette équipe de supervision. Donc, IANA ne devrait pas être une entité indépendante qui s'occupe de certaines politiques. Mais, si le gouvernement brésilien est préoccupé par les politiques, et par les différentes communautés, il devrait travailler avec ces communautés qui font les politiques, les élaborent, voilà.

JARI ARKKO:

Merci Milton. James?

JAMES BLADEL:

Bonjour, c'est James Bladel qui prend la parole. J'ai une remarque par rapport à ce qu'a dit mon collègue brésilien du GAC dans l'intérêt des politiques publiques et l'intérêt technique j'aimerais que l'on s'occupe des applications économiques et techniques également de la transition de la supervision des fonctions IANA, ce n'est pas une question qui soit incluse dans la charte.

Mais, cela devrait inspirer notre travail. Donc, j'ai une suggestion à faire, j'espère que ce sera simplement une question de forme. Mais, c'est un éclaircissement à chaque fois que l'on pense aux révisions de comptes et transparence et de responsabilité dans la charte, je voudrais que l'on ajoute l'adjectif « indépendant » que ce soit des mécanismes de transparence indépendant de l'édition de compte indépendant...

On abuse un peu trop de ce terme « les responsabilités » et ça n'a plus vraiment de sens si on veut le lier à xxx indépendance que peut donner en fait la fonction IANA, cette indépendance de responsabilités de

contrôle, on pourrait peut être mieux comprendre de quoi on parle.
Voilà mon commentaire. Merci.

JARI ARKKO:

Merci. J'ai une autre question à poser aux autres participants à cet appel, on a un problème avec la responsabilité en général, c'est que le type de responsabilité et les processus sous la responsabilité des fonctions IANA qui sont XXX devait être modifié, parce que c'est un adjectif indépendant. Mohamed?

MOHAMED EL BASHIR:

Je vous remercie de ce résumé que vous nous avez donné. J'aimerais travailler sur le document sur la discussion gouvernementale, la discussion concernant les gouvernements que l'on a maintenus sur la liste de décisions.

Le gouvernement devrait avoir un certain niveau d'indépendance pour faire leurs propositions, pour voir qui c'est qui devrait être choisi et sur la liste de diffusion, on a également discuté de la façon d'identifier... La façon donc de permettre aux autres communautés de participer.

La deuxième page de la charte. On parle de tâches principales et on fait la différence entre les différents types de la communauté. Pensez bien qu'il s'agit d'une transition essentielle pour la communauté, c'est un point critique, et leurs propositions sont critiques pour le secteur technique.

Donc, cette partie doit être en correspondance avec le reste de la charte, particulièrement avec la soumission de propositions et de documents. Voilà donc ma remarque et j'ai suggéré tout à l'heure que différentes communautés devaient participer au processus. Mais, qu'elles ont peut être du mal à le faire si les décisions xx communication des communautés mais des fois il faut avoir un bon fonctionnement.

Je pense que c'était Martin également qui a abordé cette question. Mais, je suis d'accord, je pouvais dire que je soutiens le fait qu'on doit communiquer avec la communauté de la GNSO. Voilà, merci.

JARI ARKKO:

Oui, c'est un bon commentaire. Le document V8 de la charte prévoit quelque chose d'autre et on devrait également recueillir et collecter les différentes contributions à mesure qu'on les reçoit pour les incorporer à la charte.

Ce que vous dites est vrai, on ne l'a pas inclus. Je ne vois pas d'autres mains levés ce point là. Alissa vous voulez prendre la parole ou vous voulez que je passe à ma liste d'autres sujets [d'hier]?

ALISSA COOPER:

Non, je pense qu'on devrait s'arrêter ici, il nous reste beaucoup de points à aborder dans notre ordre du jour. Mais, je ne sais pas comment continuer.

Si vous sentez qu'on devrait peut être avoir un résumé des questions qui nous restent à aborder avant de voir à quel document on passe ou alors vous voulez apporter d'autres modifications au document?

JARI ARKKO:

Oui, il va me falloir faire une autre modification. Parce qu'on m'a proposé d'ajouter le mot "indépendant" peut-être qu'on pourrait discuter cela sur la liste de diffusion mais si en termes généraux vous sentez que ceci est une charte acceptable, autres que les modifications qui ont été discutées, on continue à aller de l'avant ou alors si vous sentez qu'on devrait ajouter quelque chose d'autre ou modifier quelque chose qui est déjà incluse s'il vous plait, allez-y, c'est le moment de le faire. Joe?

JOSEPH ALHADEFF:

Ma question en fait me vient en fait parce qu'il semble me rappeler qu'on avait fait mention que l'un des buts était de maintenir la fonctionnalité opérationnelle de la fonction IANA, qui était un concept important pour les bénéficiaires des fonctions IANA et pour les différentes communautés techniques. Donc, est ce que j'imagine que cela a été dans le document ou alors cela était-il inclus dans le document et a été éliminé?

JARI ARKKO:

Oui, non en fait, dans le premier paragraphe on dit, on parle du soutien que l'on veut fournir à la sécurité et la stabilité des fonctions de IANA.

JOSEPH ALHADEFF: Merci, oui, j'ai trouvé.

PAUL WILSON: Je pense que c'est un bon document et je voudrais procéder à publier ce qu'on a. On a un principe général qu'on a mis en noir sur blanc, mais on pourra publier une version mise à jour de la charte plus tard; c'est-à-dire on peut publier cela dès maintenant, et puis mettre à jour notre charte sur internet un peu plus tard.

JARI ARKKO: Oui, je pense que c'est une bonne idée. Donc si vous me donnez quelques jours pour faire mes vérifications, on pourra publier ce document d'ici un mois.

PAUL WILSON: Bien merci.

JARI ARKKO: Daniel? DANIEL KARREBERG vous levez la main? Vous voulez prendre la parole?

DANIEL KARREBERG: Ma suggestion était de consacrer une semaine aux commentaires au lieu de n'avoir du temps que jusqu'à la fin de cette semaine. On vient de

voir cette nouvelle version de la charte et donc bien que je suis d'accord avec le fait qu'on devait publier la charte dès que possible, on devrait avoir un peu plus de temps pour la lire.

JARI ARKKO: Oui, c'est possible.

ADIEL AKPLOGAN: Pour reprendre ce qu'a dit Daniel, on pourrait peut-être inaugurer une période de commentaire parallèle où on fera nos commentaires. On pourra avoir donc l'occasion d'apporter nos commentaires, nos remarques en suffisamment de temps. Si quelqu'un doit faire un commentaire, il peut soulever ce point-là sur la liste de diffusion afin qu'on perde pas trop de notre temps de notre appel à cette question. On précisera encore une autre période de commentaires à publier sur la page. En tout cas si on voit qu'on ne peut pas accepter la version qui a été publiée on pourra toujours soulever nos commentaires.

ALISSA COOPER: Il faut qu'on avance, autrement on ne va pas pouvoir finir avec notre ordre du jour complet. Ca été raisonnable de remettre cette discussion à la liste de diffusion?

JARI ARKKO: Oui, certainement.

ALISSA COOPER:

Bien merci JARI de votre travail. Pour pouvoir xxx à la fin de l'appel, je pense qu'on devrait même en discuter les questions du secrétariat et la déclaration du FCI pour le FCI d'abord parce qu'on n'a pas énormément de temps. Merci.

ADIEL AKPLOGAN:

Merci Alissa, j'essayerai d'être bref. Il faut que l'on voie d'abord qu'est-ce qu'on doit décider, avec quoi on devrait procéder. Il me semble qu'on est parvenu à un certain niveau d'accord à Londres pour pouvoir aborder cette question du secrétariat, on reçoit des fonds de l'ICANN. On a également discuté la possibilité d'avoir un secrétariat indépendant, de sous-traiter notre secrétariat à partir des différentes discussions que nous avons maintenues sur la liste de diffusion.

On a identifié la nécessité d'avoir des sous-traitants indépendants pour former notre secrétariat. Donc l'ICANN va engager un sous-traitant qui s'occupera d'intégrer ce secrétariat indépendant. Voilà ce qui nous préoccupait par rapport au processus et il faut qu'on travaille rapidement, qu'on agisse rapidement pour pouvoir avancer. Les listes des commentaires sur le moment que l'ICANN décidera d'intégrer ce secrétariat pour les exigences de ce processus et les processus de sélection. Il a fallu qu'on fait notre accord sur le fait qu'il s'agit d'un facteur critique pour les différentes unités constitutives. Donc il faut qu'on s'assure que ce processus sera entamé dès que possible. La première question était si on voulait avoir un secrétariat indépendant contre un engagé par l'ICANN ou c'est l'ICANN devait intégrer ce secrétariat et le déléguer au ICG. On a des discussions concernant ces

questions-là sur ce document et donc je suis prêt à prendre vos commentaires. Je vois que Russ lève la main, puis Mohamed.

RUSS MUNDY: Comme je l'ai dit sur la liste de diffusion je pense qu'on devrait choisir un secrétariat indépendant et pour cela bien sûr il va falloir que l'on suive nos processus commerciaux, des processus d'achat et d'embauche habituels de l'ICANN.

MOHAMED: Merci Russ.

MOHAMED EL BASHIR: Je pense qu'on devrait être xxx par l'ICANN mais ma question sur les calendriers, sur les délais. A-t-on une idée de la durée de ce processus, de combien de temps il faudrait prendre suivant les procédures habituelles de l'ICANN?

ADIEL AKPLOGAN: Je n'ai pas la procédure de l'ICANN détaillée mais on a insisté sur la liste que ça pourrait prendre un bon moment. Le secrétariat devrait peut-être, la liste de... en tout cas de personnes nommées pour le secrétariat devrait être disponible dans la fin du mois. Donc on doit suivre le processus de l'ICANN qui prendra combien de temps?

ALICE JOHNSON: Y a-t-il une question spécifique à laquelle vous voudriez répondre Adiel Akplogan?

ADIEL AKPLOGAN: Oui, on se demande combien de temps cela prendrait de suivre les processus de l'ICANN depuis la sélection au nom.

ALICE JOHNSON: On pourrait pas vraiment identifier un calendrier spécifique mais on pourrait combien de personnes devraient intégrer ce secrétariat, quels sont les candidats, xxxx, demander les contributions des parties intéressées au processus de sélection etc. Maintenant, pour ce qui est des différents besoins spécifiques de la part du personnel, on pourrait bien le faire ici si vous voulez.

ADIEL AKPLOGAN: Est-ce qu'on parle d'un mois pour tout ce processus? Pour la PRP peut-être est-ce qu'on peut prendre le temps de constituer cette RRP?

XXXX: Bien Adiel, les questions qui ont été soulignées dans le mail ce sont les questions spécifiques sur lesquelles on doit se pencher y compris le fait d'assurer un financement pour les conditions exigées dans le RRP etc. Donc le point identifié dans la section devrait être les fonctions du secrétariat qui sont distinctes de l'ICANN et ça doit être couvert. Et par rapport à l'ICG, il faut parvenir à un accord par rapport à ce calendrier,

le processus en cours et les personnes susceptibles d'être intéressées par le fait de participer au processus d'identification transparent en vue de la sélection.

ADIEL AKPLOGAN:

Oui, je pense que par rapport à la sélection et à la transparence il y a déjà eu des suggestions dans les mails échangés et on va les prendre en considération. Par rapport à la publication du RRP, ce sera effectivement l'aspect le plus important. Il faut également voir le fait que toute personne qui sera à même d'accomplir cette tâche à sélectionner d'entrejeu. Alissa vous aviez un commentaire à faire?

ALISSA COOPER:

Oui, je suis tout à fait d'accord par rapport à ce qui a été dit, par rapport aux sous-traitants indépendants, on peut les trouver et je crois qu'il y a un grand soutien au sein du groupe. Pour cela je pense qu'il faudra d'abord aborder là-dessus et je serai tout à fait d'accord pour constituer un petit groupe pour ce RRP - je pourrai faire partie d'ailleurs - il faut que cela nous permette d'avancer; je ne pense pas que ça soit nécessaire d'avoir tout le consensus de l'ICG sur toutes les questions pour décider de créer telle ou telle chose. On peut tout à fait constituer des sous-groupes sur tel ou tel groupe, faire une recommandation, expliquer pourquoi on fait cette recommandation et travailler de cette manière.

ADIEL AKPLOGAN: Oui, tout à fait d'accord, nous avons une manière d'avancer. Donc là-dessus, nous avons des sous-traitants qui seront engagés en suivant les processus de l'ICANN habituels, donc avançons. Par rapport à ce RRP je suis tout à fait d'accord pour constituer un petit sous-groupe pour travailler sur ces deux questions. Daniel?

DANIEL KARREBERG: Oui, je souhaitais intervenir. J'ai une préoccupation par rapport au fait que ça va prendre plus de temps que prévu. Ce que j'aimerais, c'est qu'il y ait une planification, un calendrier réaliste. Donc on propose de faire ceci cela et je vois dans les échanges de mails qu'il y a plusieurs qu'il faut avoir pour avancer de cette manière. Donc ce que je demande c'est qu'aussi vite que possible on ait une estimation du temps que cela va nous prendre.

ADIEL AKPLOGAN: Alors Daniel, ça ça nous renvoie la question de l'ICANN parce que si vous allez utiliser le processus de l'ICANN ça va dépendre de la réponse que nous donne le personnel de l'ICANN. Et une fois qu'on aura constitué ce RRP on va suivre le processus de l'ICANN. Je ne sais pas si cela va se produire dans moins d'un mois, si ç c'est réaliste ou pas? D'ici la fin du mois de Septembre mais parallèlement on peut continuer à faire appel au personnel de l'ICANN.

xxx: Adiel, puis-je poser une question - ce qui serait très utile - c'est de savoir de combien de temps vont disposer les RRP pour fournir une réponse?

Etant donné qu'on parle de calendrier et des différents éléments à prendre en considération, on a effectivement besoin d'un calendrier précis pour vous donner l'information spécifique que vous demandez.

ADIEL AKPLOGAN: Je pense qu'on peut produire un RRP.

XXXX: Je ne sais si c'est une question d'audio mais on demande à ce qu'il y ait délai qui soit fixé dans la liste de diffusion mail, qu'on définisse clairement ce qu'il faut faire et qu'on poursuive la discussion par mail de savoir ce qu'on fait là-dessus. Je crois qu'il y a pas suffisamment de gens qui sont intéressés par cette question du secrétariat indépendant donc on devrait maintenant poursuivre cette conversation par échanges de mail. Est-ce que vous êtes d'accord?

ADIEL AKPLOGAN: Oui, pas de problème.

ALISSA COOPER: Merci beaucoup Adiel, j'aimerais passer la parole maintenant à Joe qui va nous parler des déclarations du GS puis on va parler du RSP. Donc Joe je vous donne la parole.

JOSEPH ALHADEFF:

Merci Alissa, xxx sur la transition de supervision des fonctions de IANA; un certain nombre d'entre nous a participé à ce panel. Il semblerait qu'il serait bon de lire une déclaration qui constituerait un bilan de la situation actuelle et un document pertinent par rapport à la création de ce groupe, la manière dont il a été constitué. Pour ce que j'ai été faire en produisant ce document; ce projet de document ne doit en aucun cas être considéré comme un document final, c'est de reprendre ce qui a été dit - j'ai repris certains éléments de la charte pour définir ce dont nous parlons. J'ai essayé de réunir certains éléments du RSP au niveau le plus technique possible pour voir dans quel domaine nous cherchions une orientation, des conseils. Il est également parlé de la question de la transparence et j'ai souligné dans la charte les procédures opérationnelles avec la version la plus récente de la charte et enfin j'ai parlé d'autres domaines qui concernent la sélection du président, du vice-président, les procédures de votes et d'ailleurs sur cette question je ne sais pas où on va en être par rapport à la finalisation de ces questions. Donc je ne veux pas trop m'avancer, je veux être sûr que j'ai bien repris toutes les discussions. Je veux également m'assurer qu'il y a une discussion entre la communauté opérationnelle et les autres parties prenantes plus générales, que ces deux parties prenantes parlent ensemble. Donc c'est ce que j'ai essayé de reprendre dans ce projet de document. Je crois également que dans la mesure où on va pouvoir situer un calendrier, ça va être très difficile pour les gens qui essayent de participer; on devra également reconnaître le fait que certains ça va être un problème de savoir comment participer à notre réunion à Iged parce que certains vont certainement quitter la réunion le jour où on va se réunir. Donc il faut s'assurer que nous enregistrons cette réunion parce que certains vont être en déplacement en ce moment-là. Donc

voilà un petit peu l'idée de ce document, je ne sais pas si quelque chose qu'il faut lire ou si c'est un document qu'on peut diffuser. On n'a pas encore pris contact avec les organisateurs pour voir quelle est l'heure formelle qu'on peut jouer. On n'a pas non plus nommé de porte-parole pour ce document mais il est important de disposer d'un document à l'IGS.

ALISSA COOPER:

Vous voulez continuer, vous voulez qu'on organise, que d'intervenants? Une liste d'intervenants? Qui souhaite prendre la parole maintenant?

MILTON MUELLER:

Merci de cet effort Joe, je crois toutefois... en fait j'adopterais pour ma part une approche beaucoup moins formelle. Ce qu'on va faire à l'IGF, d'après moi, c'est - je l'espère - d'introduire, de décrire notre RSP que j'espère nous aurons fini d'ici-là puis convaincre les communautés de se joindre à nous en leur expliquant notre approche au développement des propositions. Il s'agirait plus d'une explication sous forme de présentation Power Point plutôt que d'une déclaration formelle de ce type parce que si une personne lit un document, je ne sais comment on va réellement transmettre ce message d'interaction.

JOSEPH ALHADEFF:

Pour répondre à votre question, je ne sais pas si on va avoir l'occasion de le faire donc j'ai rédigé un projet de document sachant que les points de discussion doivent beaucoup plus être spécifiques claires et limités mais je n'ai pas encore de confirmation de savoir si nous aurons

l'occasion d'avoir une présentation formelle pour ce panel. Donc je pensais qu'il serait bon d'avoir un document qu'on pourrait utiliser comme base pour faire comprendre aux gens ce que nous faisons. J'ai pas encore parlé de présentation Power Point parce que je n'aime pas ça mais peut-être qu'avec une présentation Power Point on n'aurait pas suffisamment des questions de fond qui sont traitées. Peut-être qu'il faudrait envisager ça pour les dix prochains jours. Et encore une fois, s'agissant d'une présentation Power Point, pourquoi je le suggère parce que si vous affichez une présentation Power Point cela peut susciter un débat, en tout le fait qu'une discussion est en cours. Jean Jacques Subrenat, vous souhaitez intervenir?

JEAN JACQUES SUBRENAT:

Merci Alicia, j'aimerais revenir sur ce qu'a dit Milton à l'instant. Je crois que tout d'abord on devrait s'assurer qu'il existe la possibilité à l'IGF de faire cette présentation. Deuxièmement: effectivement, ça a l'air un peu formel, merci Joe de cette préparation mais je crois qu'il faudrait faire quelque chose d'un peu plus attrayant. Et enfin attention par rapport à la rédaction, par rapport à la composition de l'ICG qu'il ne faut pas scinder. Je sais que la rédaction vous avez utilisé... le début de votre document est relativement bien équilibré mais j'aimerais qu'elle soit poursuivie dans le reste du document. Qu'il s'agisse d'une présentation Power Point ou d'une intervention par rapport à des notes, c'est important.

ALISSA COOPER:

Oui, Daniel?

DANIEL KARREBERG:

Oui, merci je suis d'accord avec Milton. Cette présentation doit être plus concise et aller droit au but. On doit toucher toutes les communautés donc il faut être très clair sur le fait que la participation dans le développement des propositions doit toucher l'ensemble de la communauté. Et je crois que ce qu'il faut dans ce domaine c'est également de faire état de notre charte et de dire que nous avons cette dynamique et cette volonté dans le groupe, également parler du RSP et des propositions finales qui vont être développées et présentées à la communauté; je pense que ça ça doit être clairement dit et je crois qu'il faut être aussi clair que possible dans la rédaction. Puis-je rappeler aux gens que la communauté IGF n'est pas forcément une communauté xxx de ce que fait l'ICANN? Il y a un certain nombre de personnes qui ne s'y connaissent pas vraiment, qui sont curieux simplement. Donc si nous décidons d'avoir un document outre la présentation, alors ce document doit contenir des explications par rapport à l'origine de notre groupe, pour expliquer aux gens ce dont il retourne. Pour revenir sur ce que vous venez de dire, je voulais dire que on a peut-être besoin de deux documents: un document de référence de l'ICG qui permettra de transmettre ce message de l'ICG lors de l'IGF. Donc merci Joe, c'est un document de référence qu'on peut utiliser mais ensuite je crois que l'une des choses importantes pour un évènement tel que l'IGF c'est le RSP. Quel sera le processus que la communauté opérationnelle va utiliser? Et on devrait saisir cette occasion pour permettre à la communauté opérationnelle de savoir ce qui est planifié et dans quelle mesure nous allons prendre en considération leur contribution. Parce qu'on va nous poser des questions par rapport à la manière dont ils

peuvent participer et nous aider. Donc il faudrait avoir quelque chose ouvert aux commentaires par exemple pour pouvoir interagir de manière spécifique sur le RSP et sur le calendrier de tout ce processus parce qu'on nous pose beaucoup de questions sur les calendriers. Quel est le calendrier que l'ICG va suivre pour cela parce que le comité attend ce calendrier pour organiser ses travaux. Donc par rapport au RSP, il faudrait donc avoir un document publié avant d'IGF, ce sera très utile et ensuite avoir ce document de référence qui pourrait être publié avant les débats.

ALISSA COOPER:

Donc Joe, sachant qu'il ne nous reste pas beaucoup de temps - on a beaucoup de contributions là-dessus - on devrait se concentrer sur le RSP, c'est xxx ce qui a été dit. D'ici la réunion de l'IGF, je crois que le plan de travail a été fixé, est-ce que vous êtes d'accord avec ça? Est-ce que vous souhaitez qu'on parle du RSP avant de parler d'IGF? On va y consacrer cinq minutes avant de faire un résumé et passer au point suivant.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]